

Ainsi, absolvons les calvinistes de l'accusation d'avoir, comme beaucoup d'écrivains l'ont avancé, détruit tout le Trésor de Saint-Jean. Il restera assez d'autres faits regrettables à leur charge (1).

Quant au reproche qui leur a été aussi toujours fait d'avoir anéanti toutes les archives du Chapitre, il n'a pas plus de fondement. Pour formuler ce reproche, on s'est basé sur un procès-verbal dressé le 7 juillet 1563 sur la demande des chanoines Théodore de Vichy, doyen, et Bernard de la Tour, de Saint-Vidal, archidiacre de l'église Saint-Jean, par Jean Dufournel, conseiller du Roi, lieutenant-général de la sénéchaussée et siège présidial du Lyonnais. Dans cet acte on lit, entre autres, « nous sommes montés au premier étage des archives que nous avons trouvé ouvert, et la porte d'icelle *brisée, ouverte et rompue* et dans laquelle première chambre et étage *avons trouvé plusieurs vieux papiers cassés, brisés et rompus*, desquels n'a esté possible faire inventaire d'autant qu'il n'y avoit aucune chose où l'on pût asseoir jugement ny substance. Après nous sommes montés au second membre desdites archives qu'étoit une chambre voûtée, la porte de laquelle nous avons semblablement trouvée *ouverte et rompue par force* et dans icelle avons trouvé de grands buffets de noyer, tout à l'en-

---

chanoines rapportèrent aussi un reliquaire de la Vraie Croix, en or avec douze pierres précieuses et quatre perles. (Péricaud. Notes et documents).

(1) On peut, entre autres, leur reprocher le pillage complet du Trésor de l'église d'Orange, car Nostradamus nous apprend, dans son *Histoire de Provence*, que « le 8 août 1562, François Fabrice Serbellon fit décapiter, à Avignon, messire Jean Perrin, seigneur de Parpaille, président à Orange, lequel avoit sacrilégement saisi et pillé tous les reliquaires d'Orange qu'il avoit transportés à Lyon et convertis en monnoye pour faire la guerre à Dieu. »